
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Première séance – Mardi 7 juin 2016, à 17 h

**Présidence de M. Carlos Medeiros, président sortant,
puis de M. Rémy Burri, nouveau président élu**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Régis de Battista, M^{mes} Sophie Courvoisier, Vera Figurek, M. Didier Lyon et M^{me} Astrid Rico-Martin.*

Assistent à la séance: *M. Guillaume Barazzone, maire, M. Rémy Pagani, vice-président, M^{mes} Sandrine Salerno, Esther Alder et M. Sami Kanaan, conseillers administratifs.*

CONVOCATION

Par lettre du 26 mai 2016, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 7 juin et mercredi 8 juin 2016, à 17 h et 20 h 30.

SÉANCE DU 7 JUIN 2016 (après-midi)
Exhortation – Communications du Conseil administratif
et du bureau du Conseil municipal

Le président. Quelqu'un a-t-il vu les membres du Conseil administratif? Nous allons démarrer avec ou sans eux... Après tout, ils sont invités ici chez nous...

1. Exhortation.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. (*M. Pagani entre dans la salle.*) Merci, Monsieur Pagani... (*Remarque.*) Je vous en prie, vous êtes à l'heure... Il y a plein d'anciens à la tribune, je salue notre ancien président M. Olivier Baud, député au Grand Conseil. Je salue également MM. Albert Knechtli et Daniel Pilly. Soyez les bienvenus. (*Applaudissements.*)

Nous félicitons le nouveau maire, M. Guillaume Barazzone, qui a apparemment dû faire une *after*, ainsi que M. Rémy Pagani, vice-président. L'attribution des départements et la répartition des services de l'administration municipale demeurent inchangées, de même que les suppléances des magistrats.

Nous lèverons la séance à 18 h 45 pour assister au concert de la Fanfare municipale du Petit-Saconnex dans la cour de l'Hôtel de Ville en l'honneur du prochain président ou de la prochaine présidente. Un buffet sera ensuite servi dans la salle des pas perdus. Ne réservez pas de restaurant... Et nous remercions les contribuables...

Mercredi 8 juin 2016, nous terminerons également notre séance plus tôt que d'habitude pour être à l'heure à la cérémonie d'investiture en tant que maire de

M. Barazzone. Elle commence à 18 h 45 avec le défilé, en Vieille-Ville, de la Musique municipale. Ne réservez pas non plus de restaurant... Mesdames et Messieurs les contribuables, nous vous remercions...

Je vous rappelle le tournoi des élus. Il se tiendra à Cartigny le samedi 11 juin. M^{me} Salerno sera absente mardi 7 juin à 20 h 30. Elle nous remercie de bien vouloir reporter le cas échéant les points la concernant. Mais les conseillers administratifs ont changé, ils ne sont pas à la même place... Pour sa part, M. Sami Kanaan ne pourra assister à la séance du mercredi 8 juin de 20 h 30 à 23 h.

Nous avons reçu la lettre de démission de notre collègue Carlos Medeiros et président du Conseil municipal, avec effet à l'issue de cette séance. Pour la suite, je ne serai plus là, mais vous savez ce qu'il faut faire.

Nous avons également reçu la lettre de démission de M^{me} Leila Emamzadah, du Conseil de la Fondation de Saint-Gervais, Fondation pour les arts de la scène et les expressions culturelles pluridisciplinaires. (*M. Alain de Kalbermatten, deuxième vice-président, donne lecture de la lettre de démission de M^{me} Emamzadah.*)

Lecture de la lettre:

Genève, le 29 avril 2016

Concerne: Saint-Gervais Genève Le Théâtre

Monsieur le président,
Cher Monsieur Lescaze,

Conformément au règlement, je vous adresse la présente pour vous informer de ma démission en tant que membre du conseil de fondation de Saint-Gervais Le Théâtre.

En vous souhaitant une bonne continuation dans le cadre de vos travaux, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

Leila Emamzadah

Le président. C'est une élection tacite; l'Union démocratique du centre présentera ultérieurement sa candidate.

4. Allocution du président sortant.

Le président. Comme vous le savez très bien, les discours les plus courts sont les meilleurs, alors on ne va pas traîner...

Monsieur le maire Guillaume Barazzone, Mesdames et Messieurs les conseillers administratifs, c'est toujours un plaisir de vous recevoir. Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, c'est avec un grand plaisir, même avec une petite larme, que je vous dirai au revoir et à bientôt. C'était une année très riche, durant laquelle j'ai eu l'opportunité de vous représenter dans plusieurs manifestations – on va dire cela comme ça. Ça n'a pas été simple. On a parfois eu quelques couacs. Mais les couacs font partie du processus démocratique, n'est-ce pas, Monsieur Thévoz... Et tant mieux. Je me rappelle en particulier la discussion budgétaire; ça a été assez chaud. Mais bon, on a quand même réussi à faire quelque chose. Le peuple a décidé le contraire de ce que vous avez voté. Tant mieux, c'est comme ça la démocratie. (*Remarque de M. Holenweg.*) Je ne vous ai rien demandé, Monsieur Holenweg... Vous continuez jusqu'au bout...

Je tiens particulièrement à remercier mon bureau, qui est fait de personnalités différentes. (*Brouhaha.*) Ça ne vous dérange pas que je parle? Regagnez votre place s'il vous plaît... (*Remarque de M. Rossiaud.*) Je vous parle sérieusement, c'est gênant. Merci. Monsieur Rossiaud, c'est toujours la même chose...

Je disais donc que je tenais particulièrement à remercier le bureau et M^{me} Sumi. C'est la personne, je vous le rappelle, qui avait été présentée par le Parti socialiste à la présidence pour laquelle j'ai été élu, ce dont je vous remercie. Je lui rends un hommage public, car il est très rare qu'en politique les gens soient honnêtes, droits. On peut ne pas être d'accord, Madame Sumi, mais vous avez été d'une droiture, d'une gentillesse... Je tiens à vous le dire publiquement. (*Applaudissements.*)

Pour le reste, élu du Mouvement citoyens genevois, j'ai eu l'honneur depuis 2011 d'être avec vous, des gens qu'on n'aime pas forcément, avec qui on ne part pas en vacances non plus... (*Rires.*) Mais nous sommes là pour faire avancer ce que nous demandent nos concitoyennes et concitoyens, c'est-à-dire de faire notre job. Nous sommes tous là de passage, y compris moi, et nous sommes simplement là pour servir. Nous ne sommes pas là pour nous servir mais pour servir.

Je suis atypique, certes. Je vous rappelle quand même que je suis arrivé ici en 1987 avec un permis saisonnier. Je ne parlais pas un mot de français. Je ne parle pas mieux aujourd'hui... Mais bon, j'y arrive quand même. Tous ces côtés un peu folkloriques que j'ai essayé de transmettre de temps à autre n'avaient pour but que d'enlever le côté un peu sacré de cette position. Premier citoyen, premier

Allocution du président sortant

je ne sais quoi... Nous ne sommes rien du tout. Nous sommes simplement des représentants du peuple. C'est comme ça en tout cas que je vois cette présidence.

Tout ce que je peux dire ou ne pas dire sur les réseaux sociaux ou à l'extérieur représente M. le citoyen Carlos Medeiros. Contrairement aux deux fonctions qui existent dans la République, celle de conseiller d'Etat et celle de conseiller administratif, pour notre part, nous ne sommes pas là à temps complet. Nous avons simplement un petit rôle honorifique, que vous m'avez vous-mêmes transmis, celui de président. C'est très important que je vous le dise; cela représente quelque chose de très important pour moi. Nous ne sommes pas des moines, des prêtres, des rabbins, des imams; nous ne sommes pas des docteurs. Nous sommes simplement élus un jour ou l'autre parce que le peuple l'a décidé. Peut-être que vous n'aimerez pas le prochain président élu et que vous vous ferez saquer, comme on dit.

Je tiens aussi à remercier les collaborateurs et collaboratrices du Service du Conseil municipal qui m'ont accompagné tout au long de cette année de présidence et sans qui le Conseil municipal ne pourrait pas fonctionner. Jusque-là, ce service était établi sur deux sites. Quelqu'un a décidé – je ne sais pas qui – qu'ils devaient partir. J'ai entamé un bras de fer dont je suis très fier parce que ce sont des choses qu'on n'entend pas et dont on ne parle pas. On voulait les éparpiller en trois endroits différents. Un seul service en trois endroits différents... Je me suis battu et je remercie d'ailleurs la maire, Esther Alder, qui a été attentive à ce problème. Elle a réussi à trouver une solution. Aujourd'hui, ils sont à la rue Pierre-Fatio, au centre-ville, tous ensemble. Le service travaille bien. Sans ce service-là, nous n'arriverions pas à nous en sortir. (*Applaudissements.*)

Je remercie donc particulièrement la cheffe du Service du Conseil municipal, M^{me} Marie-Christine Cabussat (*applaudissements*), son adjoint et mémorialiste, M. Ramzi Touma (*applaudissements*), ses collaboratrices directes, M^{mes} Valérie Henot, Nadine Pont, Daphné Leftheriotis, Carmela Mazzarella et Michèle Aebi, ainsi que ses collaborateurs dits «travailleurs de l'ombre». Il y en a quelques-uns qu'on ne voit pas toujours, en effet, les correcteurs et les rédactrices, dont M^{mes} Saskia Petroff et Cathy Macia, que vous apercevez de temps à autre aux boutons et qui nous permettent de nous exprimer. Merci. (*Applaudissements.*) Je n'oublie pas non plus MM. Christian Maréchal et Christophe Joye, huissiers, ainsi que M. Guillaume Rogez, collaborateur administratif, qui nous assistent lors de nos séances plénières. (*Applaudissements.*)

Je remercie enfin nos invités. Ils viennent souvent assister à nos plénières, je veux parler des conseillères et conseillers administratifs. Mesdames et Messieurs, ça a été un vrai plaisir de travailler avec vous.

J'arrive au bout, alors n'oubliez pas, les *afters* sont ouvertes... Au revoir. (*Applaudissements.*)

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe. Monsieur Pascal Spuhler, vous avez la parole.

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers administratifs, aujourd'hui on dit au revoir au président un peu atypique qu'était Carlos Medeiros. Certains ont largement critiqué sa présence et sa venue dans ce Conseil et, surtout, à cette place, au perchoir. Je crois cependant que Carlos Medeiros nous a montré par son travail, par sa présence, son dynamisme, son atypisme et son grand cœur la valeur qu'il représentait, notamment sa valeur humaine.

Nous regretterons évidemment qu'il quitte le Mouvement citoyens genevois, puisqu'il a d'ores et déjà annoncé sa démission dès la fin de la séance. Il quitte donc cette enceinte. Le départ de ce collègue, de ce camarade et, pour moi, d'un ami, laisse évidemment le groupe un peu triste, car nous aurions peut-être aimé continuer un bout de chemin avec lui.

Carlos vous l'a dit tout à l'heure, vous l'avez dit tout à l'heure, Monsieur le président, vous êtes arrivé en 1987 comme saisonnier. Aujourd'hui, il termine une année de législature en tant que président du Conseil municipal. C'est un parcours que l'on peut certes qualifier d'assez atypique mais surtout d'extraordinaire. Outre son travail de saisonnier dans les années 1980, je crois que Carlos a exercé comme hôtelier, restaurateur, vendeur de pop-corn dans des fêtes foraines et même maître nageur. Tu as passé des examens de maître nageur. Le monde est petit, tu as même, sauf erreur, passé ton examen en tandem avec un autre membre de cette assemblée, ton ami Sylvain Thévoz, que tout le monde connaît. On se demande pourquoi l'un n'a pas noyé l'autre... Il a donc exercé plein de métiers, il a eu plein d'expériences professionnelles. Il est aujourd'hui chef d'entreprise dans une compagnie de téléphonie mobile. Son parcours politique est aussi assez extraordinaire.

Tu es entré au Mouvement citoyens genevois en juillet 2005 et tu as été élu au sein de ce Conseil municipal en 2011. Tu fais partie du bureau depuis un certain nombre d'années, je n'ai plus la date en mémoire, ce n'est pas grave. Aujourd'hui, tu as prouvé ta valeur, ta valeur humaine, ta valeur de politicien, et je pense que tous, ici, vous avez apprécié cette année, peut-être à quelques exceptions près. Vous avez cependant tous apprécié cette année de présidence.

Tu as parfois été critiqué. «On ne comprend rien, il prononce mal...» J'entendais souvent M. Pagan dire: «Mais qu'est-ce qu'il dit? On n'entend rien, on ne comprend rien...» Monsieur Pagan, ce n'est pas M. Medeiros qui parle mal, c'est la salle qui est mal insonorisée... (*Remarque.*) D'autres disaient qu'il gesticule, qu'il nous menace. Mais non, Mesdames et Messieurs, il fait chaud et quand il se passe la main sur le cou, c'est parce qu'il essuie la grosse goutte de sueur. (*Rires.*)

Mesdames et Messieurs, Carlos est un Latin. Il aime s'exprimer, il parle avec les mains, il fait des gestes, il gesticule, il fait des grimaces. On se demande même parfois s'il ne vient pas de la vallée du Lötschental... C'est cependant un homme plein de cœur, plein de bon sens, qui a su animer nos séances, parfois un peu rébarbatives, difficiles, parfois musclées. Il a réussi à faire régner dans cette salle une certaine discipline, une certaine sagesse, et nous avons pu avancer dans nos dossiers.

Mesdames et Messieurs, au nom du Mouvement citoyens genevois, Carlos, je te remercie. Bravo. (*Applaudissements.*)

5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Madame Natacha Buffet-Desfayes, vous avez la parole.

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Merci, Monsieur le encore président... Chers collègues, le groupe libéral-radical a l'immense honneur ce soir de présenter la candidature de M. Rémy Burri.

Je n'ai pas besoin de vous dire que M. Rémy Burri a été élu en 2007 pour la première fois, qu'il a brillamment été réélu en 2011 et encore plus brillamment une troisième fois en 2015. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il a présidé avec brio et la commission des pétitions et la commission des sports. Il a aussi à son actif de nombreuses années dans la non moins éminente commission des travaux et des constructions. Son expérience n'est plus à prouver.

A la simple évocation du nom de Rémy Burri, nombreuses sont les imaginations qui ne font qu'un tour et qui se mettent à rêver, en vrac, de damassine, de tête de moine et d'indépendantisme. Pour ceux d'entre nous qui côtoient Rémy Burri au quotidien, qui ont eu l'occasion de travailler, de faire de la politique ou même de s'amuser avec lui après les séances du Conseil municipal, la tentation était trop forte de ne pas dresser un portrait un peu plus complet de notre candidat. Rémy, tu nous excuseras, pour une fois nous allons céder à la tentation...

Si je vous ai parlé de tête de moine, c'est parce que, à l'image de ce délicieux fromage suisse, Rémy Burri est un homme d'excellente qualité, issu des meilleures herbes et plantes du pays. Nous rebondirons évidemment sur la damassine, puisque ceux qui ont eu l'occasion de le côtoyer savent que Rémy Burri en est

un spécialiste. Pas forcément parce qu'il la boit à outrance, mais parce qu'il est capable d'en parler pendant des heures. A l'instar de la damassine, Rémy Burri n'est donc rien de moins que la quintessence du terroir, le meilleur ambassadeur du Jura à Genève.

En effet, il est, comme le Canton du Jura, à la fois un esprit indépendant et conciliant, un homme politique combatif. Vous l'avez bien vu, quand il n'est pas d'accord, il le fait savoir, et cela, tout en restant coopératif. Cette complémentarité est très précieuse au sein de ce Conseil municipal, il a eu l'occasion de le démontrer depuis bientôt dix ans. Et nous le félicitons pour cette complémentarité très utile. Si vous ajoutez à ce tableau déjà passablement complet la force tranquille d'un homme qui a œuvré dans sa prime jeunesse dans toute l'Europe en tant que guide touristique pour des Jurassiens et qui travaille depuis des années pour les Transports publics genevois, vous voyez bien que la complication n'est pas quelque chose qui l'arrête.

Vous alliez à tout ça un certain nombre d'autres qualités qui lui seront, à n'en pas douter, très utiles pour présider cette noble assemblée. Je citerai en vrac sa bonne humeur sans faille – et je crois que chacun a pu l'apprécier –, son franc parler hors du commun – avec lui on sait où on va et pourquoi on y va –, et bien sûr, et ce n'est pas la moindre de ses qualités, une force de travail admirable. Pour en arriver là en dix ans, il faut certes y avoir mis de la bonne volonté mais surtout beaucoup de travail. Enfin, je le redis encore une fois, Rémy Burri est quelqu'un qui sait rassembler autour de lui. C'est une qualité absolument nécessaire pour exercer la tâche qu'il convoite ce soir.

Pour que notre candidat puisse exercer ses talents, mener à bien l'action politique de cette assemblée et peut-être surtout balayer le vieux cliché selon lequel le Jura, c'est beau mais c'est loin..., nous vous remercions de bien vouloir réserver un accueil chaleureux à sa candidature. (*Applaudissements.*)

Le président. Aucune autre candidature n'est présentée... Ah bon, c'est très coréen... L'élection a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. Je vais désigner maintenant les sept scrutateurs, un par parti. M^{mes} et MM. Gazi Sahin, Joris Vaucher, Thomas Zogg, Fabienne Beaud, Pierre de Boccard, Jennifer Conti et Didier Lyon. (*Remarque.*) Alors il faut que quelqu'un d'autre le remplace au sein de son groupe... Monsieur Ivanov? (*Remarque.*) M. Zahno, bien. Les secrétaires, M^{mes} Martine Sumi, Hélène Ecuyer, MM. Pierre Scherb et Alfonso Gomez, sont chargés de contrôler la distribution et le dépouillement des bulletins.

J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins. Ils doivent les distribuer aussi aux scrutateurs et aux membres du bureau. Les conseillers municipaux sont priés de se trouver à leur place pour les recevoir.

Les scrutateurs doivent annoncer à l'adjoint à la cheffe de service le nombre de bulletins qu'ils auront distribués. J'attire votre attention sur le fait que vous ne devez inscrire qu'un seul nom et que vous devez indiquer à M. Ramzi Touma les numéros que portent les bulletins que vous recevrez. Nous démarrons l'élection du président qui manifestement me remplacera.

(La séance est suspendue de 17 h 29 à 17 h 39.)

Le président. Mesdames et Messieurs, je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs pour contrôler le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Le président. Mesdames et Messieurs, je tiens quand même à saluer à la tribune M. David Broliet, ancien conseiller municipal du Parti libéral – et je suis vraiment désolé, d'autant que c'est un ami personnel – ainsi que M. Roberto Broggin, ancien président du Conseil municipal. *(Applaudissements.)*

Nous sommes arrivés au dernier acte, en tout cas pour moi...

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	74
Bulletins blancs:	4
Bulletins nuls:	29
Bulletins à soustraire:	33
Bulletins valables:	41
Majorité absolue:	21

Est élu: *M. Rémy Burri* (41 voix). *(Applaudissements.)* Monsieur Burri, la place est à vous, et les *afters* sont ouvertes...

(M. Carlos Medeiros cède sa place à M. Rémy Burri.)

Le président. Merci, je suis un peu ému, mais rassuré de ne pas avoir été battu par Mickey Mouse...

6. Election:

a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente;

Le président. Nous ferons la même procédure pour l'élection du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente. Les secrétaires et scrutateurs qui ont fonctionné pour l'élection du président officient à nouveau pour cette élection-ci. L'élection a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative.

Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils annoncent leurs candidats. Je vous rappellerai ensuite les noms des candidats. La parole est à M. Lionel Ricou.

M. Lionel Ricou (DC). Merci, Monsieur le président. Tout d'abord, toutes mes félicitations pour votre élection.

J'ai le plaisir de vous présenter comme candidat à la première vice-présidence une personnalité que nous connaissons tous très bien, notre collègue Jean-Charles Lathion. (*Applaudissements.*)

Nous pensons, en le présentant, que Jean-Charles Lathion a toutes les qualités pour assumer cette fonction et ainsi se préparer l'année prochaine à être candidat à la présidence de notre délibératif. Il a toutes les qualités, mais je n'en retiendrai que trois. La première, c'est que Jean-Charles Lathion est quelqu'un de rigoureux. Cette rigueur, il l'a notamment acquise au travers de sa formation littéraire en français, en latin, et de sa carrière professionnelle. Il a d'abord exercé le métier d'enseignant de français pendant quinze ans. Cela nécessite une grande rigueur, de la précision et un souci de l'orthographe et de la grammaire.

Il a ensuite été directeur au sein de l'Office d'orientation et de formation professionnelle. Nous pensons que cette rigueur sera utile dans le cadre du suivi de l'application de notre règlement du Conseil municipal et dans l'esprit de ce règlement.

Jean-Charles Lathion est aussi quelqu'un de chaleureux – vous le savez, nous le savons tous –, quelqu'un pour qui la troisième mi-temps compte aussi, qui apprécie les sorties du Conseil municipal. Et c'est un grand organisateur. Lorsqu'on l'a comme président de commission, on sait qu'avec lui on aura une sortie de commission et des activités hors commission festives et où l'on pourra apprendre à se connaître et discuter dans une ambiance chaleureuse. Certains ont biberonné à la damassine, Jean-Charles Lathion, lui, a biberonné au fendant et à l'abricotine. (*Rires.*) Il est originaire du Valais comme vous le savez tous...

Et puis, un dernier élément, Jean-Charles Lathion est quelqu'un d'expérimenté. Il siège dans notre plénum depuis maintenant seize ans. Il est arrivé en l'an 2000, il a donc une longue carrière au sein de ce Conseil municipal. Il a été chef de groupe du Parti démocrate-chrétien pendant cinq ans. Il a également présidé un certain nombre de commissions, dont la commission des finances, la commission des arts et de la culture, la commission des pétitions ou encore la commission des travaux et des constructions. Si on lit attentivement son cursus, on se rend compte qu'il a siégé dans à peu près toutes les commissions. Il est donc doté de l'expérience voulue pour assumer cette fonction de premier vice-président puis, nous l'espérons, celle de président. Je vous recommande la candidature de notre collègue Jean-Charles Lathion. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur Ricou. J'invite les conseillers municipaux et les conseillères municipales à regagner leur place pour la distribution des bulletins. J'invite les scrutateurs à se rendre auprès du bureau pour récupérer le bulletin. Il portera le numéro 2. La candidature de M. Jean-Charles Lathion est la seule que nous ayons. Je rappelle que les scrutateurs distribuent les bulletins de vote non seulement à eux-mêmes mais également et surtout aux membres des partis pour lesquels ils ont été désignés, ainsi qu'aux membres du bureau. Dès que la distribution aura été finalisée, merci d'annoncer à la cheffe de service le nombre de bulletins distribués par groupe.

(La séance est suspendue de 18 h à 18 h 14.)

Le président. J'invite les huissiers à se préparer...

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	75
Bulletins retrouvés:	75
Bulletins blancs:	14
Bulletins nuls:	17
Bulletins à soustraire:	31
Bulletins valables:	44
Majorité absolue:	23

Est élu: *M. Jean-Charles Lathion* (44 voix). (*Applaudissements.*) Je l'invite à me rejoindre, évidemment...

b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente.

Le président. J'invite les scrutateurs et secrétaires qui ont fonctionné pour l'élection précédente à se rendre auprès de M. Ramzi Touma pour la distribution du bulletin de vote, qui portera cette fois le numéro 3. L'élection a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. Je donne la parole à ceux qui la demandent pour la présentation des candidats. Monsieur Pierre Scherb...

M. Pierre Scherb (UDC). Chers collègues, j'ai l'honneur de présenter le candidat de l'Union démocratique du centre à la deuxième vice-présidence. Député au Grand Conseil de 2005 à 2013 et conseiller municipal depuis 2011, M. Eric Bertinat a une solide expérience politique. Son vif intérêt pour la politique communale l'a amené en 2013 à décider de se concentrer uniquement sur son mandat de conseiller municipal et de renoncer à celui de député. (*Brouhaha.*)

En cette qualité, il a été membre de la commission des arts et de la culture, du règlement, de la commission des finances...

Le président. Un instant, Monsieur Scherb... S'il vous plaît, je prie les conseillers et conseillères municipales de rester à leur place pendant la distribution des bulletins. Seuls les scrutateurs sont debout. Merci. Poursuivez, Monsieur Scherb.

M. Pierre Scherb. Merci, Monsieur le président. Je disais que M. Bertinat a été membre de plusieurs commissions. Il a également été membre de la commission de l'aménagement et de l'environnement et il a été président de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication. Autant dire qu'il connaît le fonctionnement du Conseil municipal à fond.

M. Eric Bertinat a toujours travaillé consciencieusement et maîtrisé ses dossiers tout en déposant des motions, résolutions et interpellations pertinentes. En tant que chef de groupe, M. Eric Bertinat a assumé son rôle à la perfection, mêlant habilement autorité naturelle et souplesse. Il aime dire qu'avec l'âge il est devenu un homme de consensus. C'est une qualité fort utile pour un vice-président du Conseil municipal. Il assurera surtout une parfaite impartialité dans l'exercice de sa fonction. Je ne saurais dès lors que recommander cet excellent conseiller municipal à la deuxième vice-présidence.

Le président. Merci, Monsieur Scherb. La parole est à M^{me} Virginie Studemann.

M^{me} Virginie Studemann (S). Au nom de l'Alternative, je vous présente la candidature de Jannick Frigenti Empana au poste de deuxième vice-présidente. Je serai brève sur le CV de Jannick, qui est entrée au Conseil municipal en 2013. Beaucoup d'entre vous la connaissent déjà, notamment parce qu'elle est présidente de la commission de la cohésion sociale et de la solidarité.

Je ne ferai pas un long discours sur la personnalité formidable que nous lui connaissons, car Jannick est porteuse aujourd'hui d'autre chose. Elle est porteuse d'une volonté de rappeler que l'important est de partager le pouvoir.

Voter pour Jannick, c'est accepter, en effet, de partager le pouvoir entre les différents groupes politiques. C'est accepter de partager le pouvoir institutionnel, tel qu'il est représenté à travers la présidence et les deux vice-présidents. Soutenir aujourd'hui cette candidature, portée par l'Alternative, c'est accepter de reconnaître la minorité que nous sommes, avec 37 élus. Ce n'est pas rien, et on pourrait quand même estimer que cela mérite une vice-présidence au sein du triumvirat.

Certains élus de droite nous ont dit l'année dernière que nous ne vous avons laissé aucune place lorsque nous avons la majorité et que c'est à votre tour maintenant de nous montrer de quel bois vous vous chauffez... Du coup, nous sommes revenus aux archives; vous savez que nous adorons les Mémoires, les archives... Il se trouve que pendant les deux dernières législatures où l'Alternative était effectivement majoritaire dans ce Conseil municipal – nous ne sommes pas remontés très loin – il y a toujours eu au moins une vice-présidence donnée au Parti libéral-radical, à l'Union démocratique du centre... (*Remarque.*) Non, vous confondez avec la présidence, Madame. Je suis en train de parler des vice-présidents. Si certaines ou certains ont encore des doutes, nous avons les tableaux; nous sommes disposés à vous les transmettre et à vous les photocopier. Il y a donc toujours eu au moins une vice-présidence donnée à la droite élargie.

Aujourd'hui, voter pour Jannick, c'est reconnaître que la minorité d'un parlement a aussi sa place à la tête du bureau du Conseil municipal. Voter pour Jannick, c'est partager le pouvoir, et j'insisterai aujourd'hui sur le fait de partager le pouvoir entre hommes et femmes.

On a déjà eu un triumvirat exclusivement masculin l'année dernière, mais l'Entente, la droite élargie a décidé une fois de plus de nous offrir trois hommes à la tête du bureau du Conseil municipal. Alors il faut peut-être rappeler que les femmes constituent plus de la moitié de la population et donc, a priori aussi, plus de la moitié de notre électorat. Il y a bien heureusement une nouvelle femme, mais il semble que nous soyons 34 ce soir. C'est peu, c'est toujours trop peu, je vous l'accorde, mais ça mériterait quand même une représentation féminine à la tête du bureau du Conseil municipal.

Ça serait bien que les femmes y soient autre chose que systématiquement la secrétaire. Ça nous rappelle quand même beaucoup de préjugés, beaucoup de stéréotypes. C'est pourquoi nous trouvons important de vous proposer aujourd'hui de mettre une femme à la deuxième vice-présidence.

Je suis tombée hier sur une phrase de Camus. Il dit que «la démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité». Ici, ce soir, on ne va pas parler de protection de minorité. Cependant, moi j'ai envie de parler de respect de la minorité, du respect de cette minorité qui est là, qui est présente, qui participe au débat démocratique.

Voter ce soir pour Jannick, c'est dire simplement qu'on est élu, qu'on est démocrate, qu'on reconnaît que la minorité a sa place dans nos institutions. Pour toutes ces raisons, au nom de l'Alternative, je vous invite à voter pour Jannick Frigenti Empana. (*Applaudissements.*)

Le président. Il y a donc deux candidatures pour cette nouvelle élection portant le bulletin numéro 3, celle de M. Eric Bertinat, pour l'Union démocratique du centre, et celle de M^{me} Jannick Frigenti Empana, pour l'Alternative. Je vous rappelle que chaque bulletin ne peut contenir qu'un seul nom. Les scrutateurs peuvent terminer la distribution des bulletins... Je leur rappelle qu'il faut aussi les distribuer au bureau; même au nouveau bureau... Tout le monde a reçu son bulletin de vote? Merci à chacun de regagner sa place pendant la récolte des bulletins. Je demande aux huissiers de se préparer... La récolte des bulletins est terminée. Je déclare le scrutin clos et j'invite les scrutateurs à se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement, accompagnés des secrétaires, qui le contrôleront.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	73
Bulletins retrouvés:	72
Bulletins blancs:	4
Bulletins nuls:	4
Bulletins à soustraire:	8
Bulletins valables:	64
Majorité absolue:	33

Le président. Obtiennent des voix: *M. Eric Bertinat* (32 voix), *M^{me} Frigenti Empana* (32 voix). (*Exclamation.*) Il n'y a pas de majorité absolue. Un deuxième tour est organisé. Les candidatures sont-elles maintenues? Y a-t-il des nouvelles candidatures? Sont donc reconduits comme candidats M. Eric Bertinat et M^{me} Jannick Frigenti Empana. Je demande aux scrutateurs de bien vouloir passer vers M. Ramzi Touma pour la distribution du bulletin numéro 4. Je remercie les conseillers municipaux et conseillères municipales de rester à leur place pour être sûrs qu'ils récoltent leur bulletin. Pour ce deuxième tour, le résultat tiendra compte uniquement de la majorité relative.

(La séance est suspendue pendant la distribution des bulletins.)

Le président. Dès que la distribution des bulletins sera terminée, je vous invite à annoncer les bulletins distribués à M. Ramzi Touma, Mesdames et Messieurs les scrutateurs. J'en profite pour saluer à la tribune l'ancien président du Conseil municipal M. Alain Comte. (*Applaudissements.*)

Merci à chacun de regagner sa place et merci aux huissiers de se préparer à la récolte des bulletins... Merci de compléter le bulletin numéro 4 avec au maximum un nom: M^{me} Jannick Frigenti Empana ou M. Eric Bertinat. Les huissiers peuvent procéder à la récolte des bulletins. (*Brouhaha.*) Merci de rester à vos places s'il vous plaît. Le scrutin est clos. Je prie les scrutateurs de regagner la salle Nicolas-Bogueret.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Le président. Merci de regagner vos places. C'est volontiers si vous pouvez fermer les fenêtres de la cour intérieure, même si j'adore la Fanfare du Petit-Sacconnex...

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	74
Bulletins blancs:	2
Bulletins nuls:	2

SÉANCE DU 7 JUIN 2016 (après-midi)
Fixation des jours et des heures de séances
Désignation des membres des commissions permanentes

Bulletins à soustraire: 4

Bulletins valables: 70

Majorité absolue: 36

Est élu: *M. Eric Bertinat* (37 voix). (*Applaudissements.*)

Obtient des voix: *M^{me} Jannick Frigenti Empana* (33 voix).

7. Fixation des jours et des heures de séances.

Le président. Le bureau vous propose de maintenir les séances plénières du Conseil municipal les mardis et mercredis à 17 h et 20 h 30. Vous avez tous reçu le plan de travail 2017.

8. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

La commission est composée de: *M. Jean-Luc von Arx* (DC), *M^{me} Marie Barbey-Chappuis* (DC), *M. Eric Bertinat* (UDC), *M^{me} Maria Casares* (S), *M. Simon Gaberell* (Ve), *M. Pierre Gauthier* (EàG), *M^{me} Danièle Magnin* (MCG), *M. Daniel-Dany Pastore* (MCG), *M^{me} Patricia Richard* (LR), *M^{me} Helena Rigotti* (LR), *M^{me} Albane Schlechten* (S), *M^{me} Virginie Studemann* (S), *M^{me} Brigitte Studer* (EàG), *M. Vincent Subilia* (LR), *M. Sylvain Thévoz* (S).

9. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture.

La commission est composée de: *M^{me} Olga Baranova* (S), *M^{me} Alia Chaker Mangeat* (DC), *M. Olivier Gurtner* (S), *M. Jean-Philippe Haas* (MCG), *M. Pascal Holenweg* (S), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (LR), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Amar Madani* (MCG), *M^{me} Michèle Rouillet* (LR), *M. Gazi Sahin* (DC), *M. Tobias Schnebli* (EàG), *M. Vincent Subilia* (LR), *M^{me} Marie-Pierre Theubet* (Ve), *M. Sylvain Thévoz* (S), *M. Jean Zahno* (UDC).

10. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse.

La commission est composée de: *M. Jean-Luc von Arx* (DC), *M^{me} Natacha Buffet-Desfayes* (LR), *M^{me} Maria Casares* (S), *M^{me} Gloria Castro* (EàG), *M^{me} Alia Chaker Mangeat* (DC), *M^{me} Jennifer Conti* (S), *M^{me} Laurence Corpataux* (Ve), *M^{me} Jannick Frigenti Empana* (S), *M. Laurent Leisi* (MCG), *M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret* (S), *M. Didier Lyon* (UDC), *M. Amar Madani* (MCG), *M^{me} Patricia Richard* (LR), *M^{me} Michèle Rouillet* (LR), *M^{me} Brigitte Studer* (EàG).

11. Désignation des 15 membres de la commission des finances.

La commission est composée de: *M. Simon Brandt* (LR), *M^{me} Anne Carron* (DC), *M^{me} Hélène Ecuyer* (EàG), *M. Adrien Genecand* (LR), *M. Alfonso Gomez* (Ve), *M. Claude Jeanneret* (MCG), *M^{me} Christina Kitsos* (S), *M. François Mireval* (S), *M. Jacques Pagan* (UDC), *M^{me} Maria Pérez* (EàG), *M. Lionel Ricou* (DC), *M^{me} Maria Vittoria Romano* (S), *M. Vincent Schaller* (LR), *M. Daniel Sormanni* (MCG), *M^{me} Martine Sumi* (S).

12. Désignation des 15 membres de la commission du logement.

La commission est composée de: *M^{me} Sophie Courvoisier* (LR), *M. Emmanuel Deonna* (Ve), *M^{me} Vera Figurek* (EàG), *M. Sami Gashi* (DC), *M^{me} Amanda Gavilanes* (S), *M. Morten Gisselbaek* (EàG), *M. Ahmed Jama* (MCG), *M. Claude Jeanneret* (MCG), *M. François Mireval* (S), *M^{me} Astrid Rico-Martin* (DC), *M. Vincent Schaller* (LR), *M. Pierre Scherb* (UDC), *M. Daniel Sormanni* (MCG), *M. Joris Vaucher* (Ve), *M. Olivier Wasmer* (LR).

13. Désignation des 15 membres de la commission des naturalisations.

La commission est composée de: *M^{me} Olga Baranova* (S), *M. Pierre de Bocard* (LR), *M. Grégoire Carasso* (S), *M^{me} Gloria Castro* (S), *M^{me} Alia Chaker-*

Mangeat (DC), M^{me} Jennifer Conti (S), M. Sami Gashi (DC), M. Pierre Gauthier (EàG), M. Pascal Holenweg (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Olivier Wasmer (LR), M. Thomas Zogg (MCG).

14. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions.

La commission est composée de: *M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Pierre de Boccard (LR), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Guy Dossan (LR), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Stéphane Guex (EàG), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. Didier Lyon (UDC), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (DC), M. Souheil Sayegh (DC), M^{me} Albane Schlechten (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M. Thomas Zogg (MCG).*

15. Désignation des 15 membres de la commission du règlement.

La commission est composée de: *M. Eric Bertinat (UDC), M. Rémy Burri (LR), M. Grégoire Carasso (S), M. Sami Gashi (DC), M. Pascal Holenweg (S), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M^{me} Yasmine Menétrey (MCG), M. Gazi Sahin (DC), M. Tobias Schnebli (EàG), M. Pascal Spuhler (MCG), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Olivier Wasmer (LR).*

16. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.

La commission est composée de: *M^{me} Olga Baranova (S), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M^{me} Vera Figurek (EàG), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Olivier Gurtner (S), M. Michel Nargi (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Joris Vaucher (Ve).*

17. Désignation des 15 membres de la commission des sports.

La commission est composée de: *M. Pierre de Bocard* (LR), *M. Simon Brandt* (LR), *M^{me} Sandrine Burger* (Ve), *M. Rémy Burri* (LR), *M. Grégoire Carasso* (S), *M. Emmanuel Deonna* (S), *M. Sami Gashi* (DC), *M. Morten Gisselbaek* (EàG), *M. Stéphane Guex* (EàG), *M. Jean-Philippe Haas* (MCG), *M. Ahmed Jama* (S), *M^{me} Christina Kitsos* (S), *M. Laurent Leisi* (MCG), *M. Souheil Sayegh* (DC), *M. Jean Zahno* (UDC).

18. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions.

La commission est composée de: *M^{me} Marie Barbey-Chappuis* (DC), *M. Régis de Battista* (S), *M^{me} Natacha Buffet-Desfayes* (LR), *M. Emmanuel Deonna* (S), *M. Guy Dossan* (LR), *M. Morten Gisselbaek* (EàG), *M. Stéphane Guex* (EàG), *M. Christo Ivanov* (UDC), *M. Ahmed Jama* (S), *M. Alain de Kalbermatten* (DC), *M. Laurent Leisi* (MCG), *M. Daniel-Dany Pastore* (MCG), *M^{me} Patricia Richard* (LR), *M. Jean Rossiaud* (Ve), *M^{me} Virginie Studemann* (S).

19. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

20. Interpellations.

Néant.

21. Questions écrites.

Néant.

Le président. Nous procéderons à l'élection des secrétaires dès 20 h 30. Mais je vous donne tout de suite rendez-vous dans la cour pour écouter les productions de la Musique municipale du Petit-Saconnex. Je vous inviterai ensuite à regagner la salle des pas perdus pour le buffet qui vous attend ainsi que vos invités, amis ou connaissances. A tout à l'heure.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1. Exhortation	2
2. Communications du Conseil administratif	2
3. Communications du bureau du Conseil municipal	2
4. Allocution du président sortant.	4
5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge	7
6. Election:	
a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente	10
b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente	12
7. Fixation des jours et des heures de séances	16
8. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement	16
9. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture	16
10. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse	17
11. Désignation des 15 membres de la commission des finances.	17
12. Désignation des 15 membres de la commission du logement	17
13. Désignation des 15 membres de la commission des naturalisations.	17
14. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions	18
15. Désignation des 15 membres de la commission du règlement	18
16. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication	18

17. Désignation des 15 membres de la commission des sports	19
18. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions	19
19. Propositions des conseillers municipaux	20
20. Interpellations	20
21. Questions écrites	20

Le mémorialiste:
Ramzi Touma